

## Viens bâtir une île d'exceptions.

Le Service de la Gestion de l'eau a pour mission de fournir aux citoyens lavallois un approvisionnement en eau potable et un traitement épuratoire des eaux usées exemplaire et dans le respect des normes applicables en assurant une gestion durable des ressources en eau, le tout d'une manière sécuritaire, fiable, respectueuse de l'environnement et financièrement responsable.

Porté par les démarches d'excellence dans lesquelles le Service de la gestion de l'eau est engagé aux côtés des membres du personnel et de ses collaborateurs, le Service vise à renforcer son rôle de leader, de la rivière à la rivière, en intégrant continuellement les meilleures pratiques d'une gestion optimale, résiliente, novatrice et efficiente des actifs d'eau tout en développant une main-d'œuvre spécialisée assurant un niveau de prestation de services exceptionnels et durables au bénéfice de la collectivité lavalloise.

Le Service de la **gestion de l'eau** est à la recherche d'un(e) :

### **TECHNICIEN(NE) INSTRUMENTATION ET CONTROLE** **Poste permanent**

---

#### **Les défis qui vous attendent :**

Vous effectuerez divers travaux de nature technique comportant la calibration, l'entretien et la réparation des systèmes d'instrumentation et de contrôle utilisés dans les usines de filtration, usines d'épuration et stations de pompage. Vous entretiendrez et réparerez les automates et systèmes de contrôle.

Et plus précisément, vous aurez à :

- Vérifier le fonctionnement, effectuer la calibration et l'entretien préventif des équipements
- Analyser, identifier et résoudre les problèmes liés aux équipements et apporter le soutien technique;
- Effectuer la programmation des automates et des interfaces personnes machine ;
- Préparer des croquis et estimés préliminaires et soumettre des recommandations visant l'amélioration des systèmes et procédés en usage ;
- Peut être appelé en tout temps à effectuer des interventions en urgence sur divers équipements et systèmes de contrôle.

#### **Le profil recherché :**

- Instruction acquise au terme d'un diplôme d'études collégiales professionnel dans le domaine de la technologie d'**électronique industrielle ou en instrumentation et contrôle**;
- Posséder trois (3) années d'expérience principalement dans l'analyse préventive et corrective ;
- Posséder un permis de conduire valide.

